

GROUPE TANGER MED



**POLITIQUE FISCALITÉ  
RESPONSABLE**

Mai 2026

# SOMMAIRE

I- PRÉAMBULE	3
II- OBJECTIFS	3
III- RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE FISCALE	4
IV- GOUVERNANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATIONNELS	4
V- ENGAGEMENT OPERATIONNEL	5

## I-PRÉAMBULE

Dans un contexte où la transparence, la responsabilité et l'intégrité sont essentielles, le Groupe Tanger Med inscrit sa politique fiscale responsable dans une démarche d'exemplarité, de conformité et de création de valeur durable.

Le Groupe considère sa contribution fiscale comme un levier stratégique pour le financement des politiques publiques et le soutien au développement économique, social et environnemental au Maroc. Cette approche responsable est alignée sur les valeurs du Groupe : Bonne Gouvernance, Intégrité et Performance Durable.

Le Groupe Tanger Med contribue directement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) établis par les Nations Unies :

- ODD 10 : Promouvoir une fiscalité équitable favorisant l'équité sociale et économique
- ODD 16 : Renforcer la transparence, la conformité et la confiance en gouvernance
- ODD 17 : Encourager la coopération et le dialogue avec toutes les parties prenantes pour un développement durable partagé.

## II-OBJECTIFS

La politique fiscale du Groupe Tanger Med vise à définir un cadre clair, cohérent et maîtrisé pour la gestion de ses obligations fiscales, en parfaite cohérence avec sa stratégie globale. Elle poursuit notamment les objectifs suivants :

- Garantir la conformité stricte avec les réglementations fiscales et la transparence de toutes les opérations, en cohérence avec les engagements du Groupe en matière de responsabilité économique, sociale et environnementale
- Identifier et réduire les risques fiscaux tout en préservant l'efficacité des décisions stratégiques et opérationnelles
- Harmoniser les pratiques fiscales dans toutes les entités du Groupe, pour assurer la cohérence, la traçabilité et l'efficacité.
- Promouvoir des initiatives volontaires de transparence fiscale, telles que la publication de rapports clairs et détaillés et l'adoption de standards internationaux de reporting responsable.

### III- RESPONSABILITÉ ET TRANSPARENCE FISCALE

Le Groupe Tanger Med s'engage à :

- Respecter strictement toutes les lois et réglementations fiscales applicables, en déposant correctement ses déclarations et en s'acquittant de ses impôts dans les délais impartis
- Aller au-delà de la simple conformité réglementaire en adoptant une approche responsable contribuant au développement économique et social
- Maintenir une veille législative et réglementaire continue afin d'anticiper les évolutions fiscales
- Adopter une approche fiscale responsable interdisant tout montage destiné à l'évasion fiscale tout en autorisant les pratiques d'optimisation légales
- Veiller à ce que les avantages fiscaux dont bénéficie le Groupe, notamment dans les zones franches, contribuent au développement économique à travers les investissements et la création d'emplois
- S'assurer que les transactions réalisées entre les entités du Groupe sont effectuées en respect du principe de libre concurrence, en alignement avec les standards internationaux et la réglementation en vigueur
- Entretenir des relations collaboratives, ouvertes et constructives avec les autorités fiscales et instances gouvernementales renforçant ainsi la crédibilité du Groupe et anticipant les évolutions législatives
- Adopter une démarche de transparence fiscale adaptée en mettant à la disposition des parties prenantes les informations pertinentes sur ses pratiques fiscales.

### IV- GOUVERNANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES OPÉRATIONNELS

Les affaires fiscales du Groupe sont pilotées par la Direction Centrale Administrative et Financière et validées, si nécessaire, par le Comité d'Audit.

La Direction a pour principales missions de :

- Suivre et analyser les risques fiscaux liés aux activités du Groupe
- Développer, coordonner et diffuser les bonnes pratiques fiscales pour garantir la conformité réglementaire
- Conseiller les équipes opérationnelles pour intégrer les obligations fiscales dans toutes les décisions stratégiques et opérationnelles
- Promouvoir une culture de responsabilité fiscale, d'éthique et de transparence auprès de l'ensemble des collaborateurs
- Encourager l'innovation fiscale responsable, en explorant des solutions durables et socialement responsables pour optimiser la contribution du Groupe à l'économie locale

## V-ENGAGEMENT OPÉRATIONNEL

La présente politique s'applique à l'ensemble des entités du Groupe Tanger Med. Pour assurer sa pleine mise en œuvre, le Groupe déploie les actions suivantes :

- **Application des référentiels fiscaux :** Se conformer aux dispositions du Code général des impôts ainsi qu'aux standards internationaux, en tenant compte des spécificités propres à chaque entité.
- **Contrôle interne des processus fiscaux :** Assurer un suivi rigoureux des processus fiscaux afin de garantir la conformité avec la réglementation en vigueur.
- **Gestion proactive des risques fiscaux :** Identifier, évaluer et suivre en continu les risques fiscaux afin d'en réduire leurs impacts sur le Groupe.

En appliquant ces principes, le Groupe Tanger Med affirme sa volonté d'être un acteur exemplaire de la fiscalité responsable, conciliant performance économique, respect des obligations légales et contribution durable à la société.

